

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

Compte rendu du Conseil municipal du 15 Janvier 2024

Date de séance 15 Janvier 2024
Date de convocation : 08 janvier 2024
Date d'affichage : 8 janvier 2024

Présents :

Didier Chavand, Laurent Nancy, Julien Parriaux, Patrice Rivier, Laure Germain, Clara Magalhaes, Blandine Lamouroux. Marie Thérèse Laurent. Alexandra Benso, Jean François Rivier, Françoise Pouvreau, Sophie Valette, Bénédicte Occhipinti.

Absents :

David Gerbe : pouvoir donné à Sophie VALETTE
Delphine Laurent.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants au cours de la séance : 13
Mr Julien Parriaux est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 27 novembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

1° Implantation Antenne 4G :

Le maire informe le conseil que Bouygues Telecom souhaite implanter sur un terrain, un pylône d'une antenne 4G. Le maire demande au conseil si on soutient ou on abandonne ce projet.

Pour information le propriétaire n'est pas d'accord pour l'implantation d'une antenne sur son terrain vu les conditions proposées par le prestataire. On attend le retour des informations complémentaires à ce sujet de Mr GUNGOIRE Direction de la Coordination des politiques interministérielles.

Le sujet est reporté au prochain conseil.

2° Assujétissement du local Bar à la TVA :

La réalisation du projet Bar : proposition d'opter à la TVA pour pouvoir récupérer la TVA sur les frais engagés sur le projet.

Les loyers commerciaux seront donc soumis à TVA.

Un courrier est à faire au Centre des Impôts de TARARE afin d'opter pour la TVA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'assujétissement du local Bar à la TVA

Délibération 01/2024.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

3° Cessation d'activité et dissolution liquidation du SRDC :

Dans le cadre de la Dissolution du SRDC (Syndicat Rhodanien de Développement du Câble), l'ensemble des conseils municipaux concernés doivent délibérer sur cette dissolution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la dissolution du SRDC

Délibération 02/2024

4° Fourniture d'équipements pour les biodéchets :

En l'absence du délégué principal de cette compétence, le conseil municipal reporte le sujet au prochain conseil afin d'avoir des informations complémentaires.

5° Prime pouvoir d'achat exceptionnelle :

Le maire expose les faits pour cette prime. Cette prime est facultative dans le domaine territorial. Le maire propose de la donner aux agents présents.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de donner la prime Pouvoir d'Achat aux Agents

Délibération 03/2024

6° Questions diverses :

La commission Agricole demande une réunion chasseurs et exploitants agricoles : des lapins ont été lâchés dans une jeune vigne et ils ont endommagé cette vigne.

Pour rappel, la Mairie avait donné l'autorisation d'un élevage de lapin sur les anciens jeux de boules, à ce jour cet élevage n'a pas vu le jour.

Réunion de la Commission Développement Durable prévue le mardi 30/01/2024 à 20h30 afin de remplir le portail de la zone d'accélération des énergies renouvelables, pour déterminer les zones favorables à la pose ou l'installation de panneaux photovoltaïques.

Lettre de Cyrille DANGUIN : Monsieur DANGUIN a lancé une pétition concernant la desserte des cars scolaires. Il demande que les arrêts puissent être revus pour les cars allant sur Villefranche sur Saône (ligne 449).

La Mairie souhaite faire un courrier de retour pour le soutenir dans sa démarche et l'envoyer au président du Sytral.

Création d'une nouvelle Association Sportive : renforcement musculaire, le mardi et le jeudi à la

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

salle des fêtes de 20h à 21h.

Gestion des salles : Quelques soucis entre le basket et d'autres associations au niveau des dates de réservation de la salle. Pour rappel l'usage de la salle des sports est prioritaire pour les Associations Sportives.

La Mairie attend l'attestation d'assurance pour l'Association de la Gym.

La salle des fêtes ne semble pas convenir pour faire le cours de renforcement musculaire en période hivernale. Par contre, la salle d'évolution de l'Ecole étant chauffée, le conseil propose de voir si l'Association Renforcement Musculaire peut s'y installer en période d'hiver afin de limiter le coût du chauffage.

Concernant l'association de Couture, il a été expliqué qu'il manquait des prises électriques Effectivement l'installation est vieille et il va falloir revoir cet aménagement.

A ce jour, 40 associations sont inscrites sur la commune de Létra.

Pour le projet de la restauration du Bar, la fin du dépôt des offres est le 17/01/2024 à midi, aujourd'hui 14 offres sont déposées.

Il manque des offres pour 3 lots : VRD, menuiseries extérieures et panneaux photovoltaïques.

Ensuite, l'entreprise Viarouge devra analyser les offres et rencontrer la commission d'appel d'offres pour finaliser les choix.

L'élaboration du budget financier 2024 va démarrer.

Le déploiement de la fibre orange est en cours. À ce jour on compte 260 raccordables.

Le conseil municipal Enfants est constitué de 8 conseillers (CE1- CE2 - CM1)

Les réunions seront prévues à 16h30

La 1^{ère} réunion est prévue le 29/01/2024.

Urbanisme : un PC est déposé sur la parcelle près du Monument au mort (vers la carrosserie) il s'agirait de la création d'une petite zone artisanale.

Révision du PLU = la DDT vient jeudi 18/01/2024 à la mairie de Létra et le 09/02/2024 1^{ère}réunion avec Mr Portal du cabinet d'urbanisme associé au projet.

A la Gabaudière, sur le site de l'ancienne station d'épuration il a été vidé des camions de terre, la Mairie doit se renseigner pour savoir d'où viennent ces camions de terre.

Il nous a été rapporté que le bief, situé en zone rouge inondable a été bouché sur 200 mètres.

A voir sur la voirie au niveau du Bar ; la route est glissante.

Le garage à vélo en face du bar est à déplacer, il est inutilisable à cause de la pente.

Le banc situé près du petit square rue Centrale est abimé, il va être enlevé.

Des letrasiens nous on fait remarquer qu'une caméra avait été placée au plan d'eau des Prussiens au Grand-Bola.

La séance est levée à 22 heures 07.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE